



**RBC Services
aux investisseurs
et de trésorerie**

AVIS SPÉCIAL

Changement fiscal de janvier 2019

À la suite de récents changements aux taux d'imposition, vous pourriez noter un changement au montant de retenues fiscales sur votre versement de janvier 2019.

Si vous avez des questions concernant les nouveaux montants d'imposition, veuillez vous renseigner auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) en composant le 1 800 959 8281.

L'ARC peut aussi vous renseigner sur la manière d'obtenir les formulaires TD1 provincial et fédéral applicables (Déclaration des crédits d'impôts personnels). L'impôt retenu est calculé à partir des crédits. Il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire TD1 chaque année. Cependant, si vous souhaitez mettre à jour vos crédits d'impôt fédéraux et provinciaux, veuillez remplir les formulaires applicables et nous les faire parvenir à l'adresse suivante:

**RBC Investor & Treasury Services
3rd Floor, Benefit Payments
155 Wellington Street West
Toronto, ON M5V 3L3**

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec notre téléc centre au 1 800 668 1320.